

MODECOM national 2017

Application sur le territoire de

Nom de la collectivité

Edito

Après celles de 1993 et 2007, l'ADEME a mené en 2017 une troisième campagne de caractérisation des déchets ménagers et assimilés (DMA) dite MODECOM 2017 (hors territoires ultramarins).

Elle a en vue de contribuer au bilan de la dernière décennie en matière de politique des déchets et de constituer un état des lieux pour les lois relatives à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV 2015) et à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC 2020), afin de mieux cerner les priorités et efforts à engager pour atteindre les objectifs nationaux et européens.

Désormais disponibles, les résultats de la campagne nationale ont été transmis à l'Observatoire normand pour évaluer la part de déchets valorisables présents dans les déchets résiduels gérés par les collectivités locales. Ainsi, nous vous proposons à travers cette fiche personnalisée une lecture des enjeux de votre territoire.

L'équipe de Biomasse Normandie



Source : Ademe

Liens utiles

- > [ADEME - Caractérisation des déchets](#)
- > [MODECOM 2017 - Campagne nationale de caractérisation des déchets ménagers et assimilés](#)
- > [SINOE - Téléchargement de la grille et du protocole d'échantillonnage](#)



DEFINITION ET OBJECTIFS

Un MODECOM, c'est quoi ?

Le MODECOM¹ est une méthode développée par l'ADEME servant à déterminer la composition des déchets collectés par le service public sur une aire géographique définie.

Concrètement, des échantillons de déchets sont prélevés selon des protocoles normalisés (et un plan d'échantillonnage adapté) puis triés sur une table de tri en différentes catégories (déchets putrescibles, papiers, cartons, plastiques...).

Cette connaissance est importante tant pour les actions de prévention que pour l'optimisation des filières de valorisation. Elle constitue une véritable aide à la décision dans les choix techniques et organisationnels et dans le suivi des politiques menées.

Au niveau national, elle permet de disposer d'un référentiel actualisé en matière de caractérisation des DMA.



Les 5 grands objectifs du MODECOM 2017

1. Mesurer l'évolution de la composition des DMA depuis 2007.
2. Déterminer, au niveau national, la part des déchets professionnels pris en charge par le service public de prévention et gestion des déchets (SPPGD).
3. Identifier les gisements ciblés par les actions de prévention et investir le champ du gaspillage alimentaire.
4. Identifier les potentiels de valorisation des déchets collectés.
5. Mobiliser les filières REP² au plus juste de la réalité des gisements.

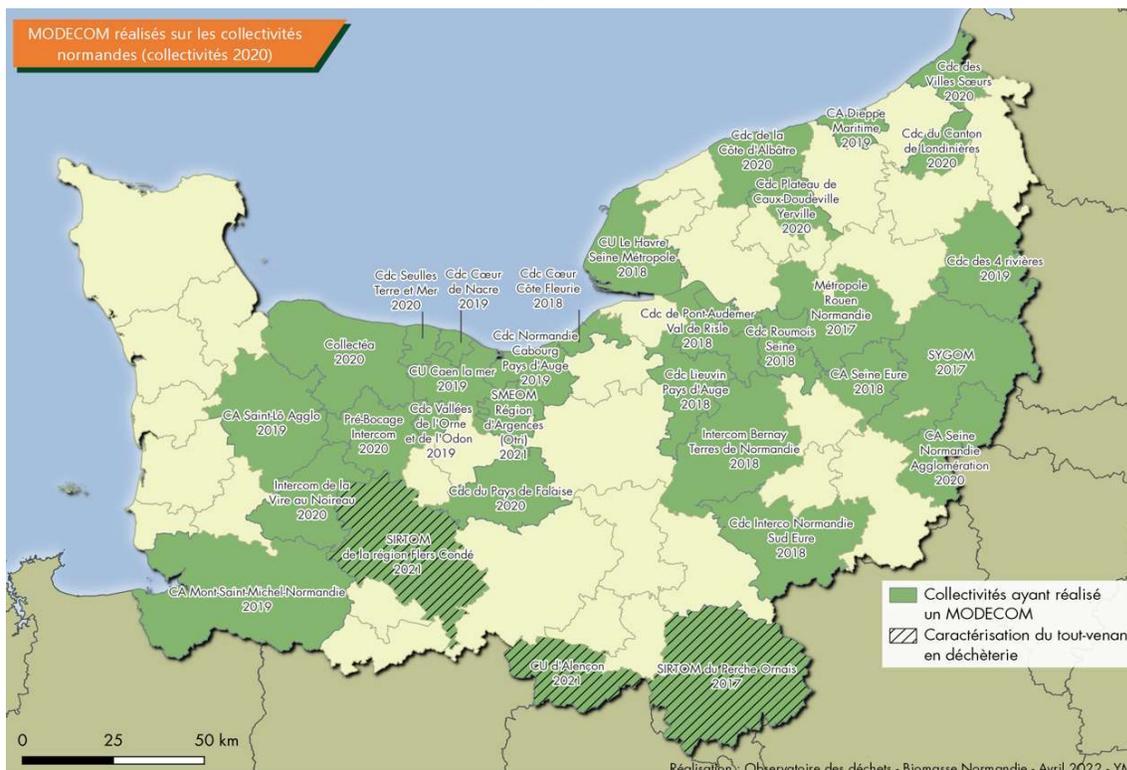
¹⁾ MODE de Caractérisation des Ordures Ménagères

²⁾ Filière à Responsabilité Élargie des Producteurs



MODECOM NORMANDS

D'après les informations transmises à l'Observatoire, près de **58 %** des collectivités normandes ont réalisé un MODECOM d'ordures ménagères résiduelles sur leur territoire ces dernières années. Rares sont celles qui ont également caractérisé leur flux de tout-venant.



Les caractérisations sont généralement organisées de façon à prendre en compte la **saisonnalité** (été, hiver) et la **typologie de l'habitat** (pavillonnaire, collectif). Les tournées de collecte à caractériser doivent en effet être représentatives du territoire.

Pour orienter les collectivités, l'ADEME met à disposition un **guide méthodologique** qui présente la démarche à suivre et décrit la grille d'échantillonnage.

D'après les retours de plusieurs collectivités, le coût est compris entre 1 000 et 1 500 € HT par prélèvement. Le budget global alloué dépend du nombre de caractérisations, fonction notamment de la grandeur du territoire.

- => Pour identifier les enjeux sur leur territoire
- => Pour suivre leur PLPDMA
- => Pour communiquer auprès de leurs usagers

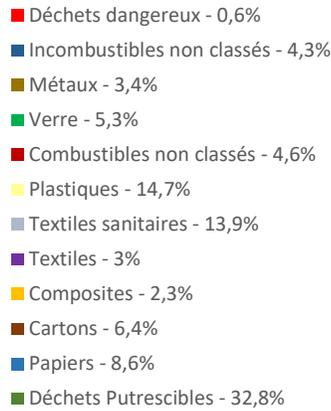
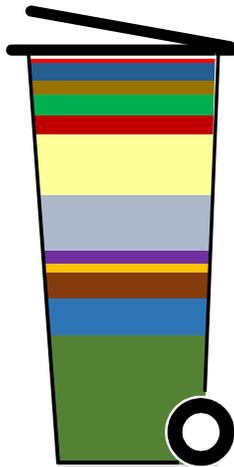
Décret n° 2021-1199 du 16 septembre 2021 relatif aux conditions d'élimination des déchets non dangereux

Depuis le 01/01/2022, les taux de présence de matériaux recyclables dans les bennes tout-venant et les encombrants sont limités en filière de stockage (seuil de 30 % pour les plastiques, le bois, 50 % pour le plâtre...).

A compter du 01/01/2025, la part de biodéchets et de déchets relevant d'une REP contenue dans les OMr ne pourra pas dépasser 65 %.

APPLICATION DU MODECOM NATIONAL SUR VOTRE TERRITOIRE

Ordures ménagères résiduelles

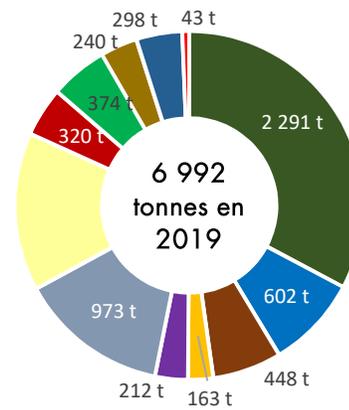


Chiffres clés

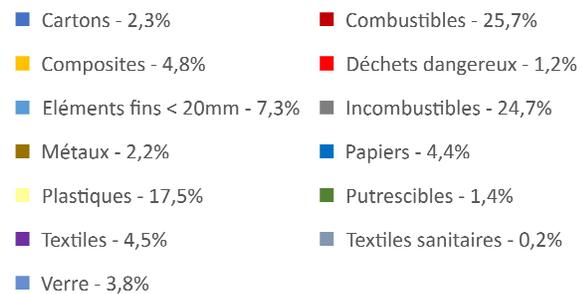
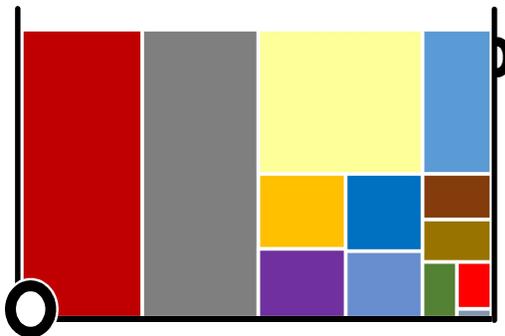
293 kg/hab. INSEE d'OMr en 2019

Gaspillage alimentaire : 30 kg/hab.

Déchets assimilés¹ : 20 %



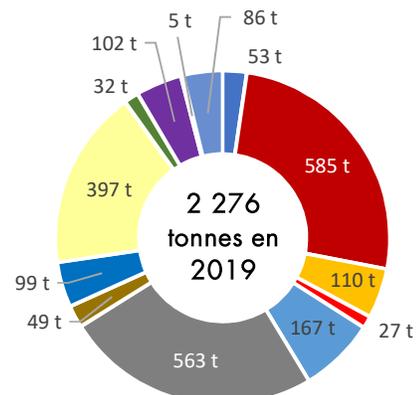
Tout-venant collecté en déchèterie



Chiffres clés

95 kg/hab. de tout-venant en 2019

Déchets assimilés² : 17 %



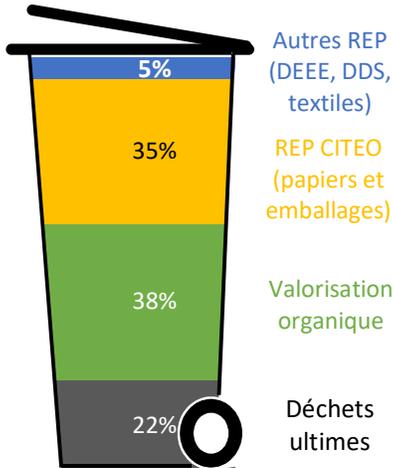
¹⁾ Déchets des professionnels et des administrations

²⁾ Déchets des professionnels et des services techniques



ENJEUX SUR VOTRE TERRITOIRE

Des matériaux à détourner



Potentiel valorisable

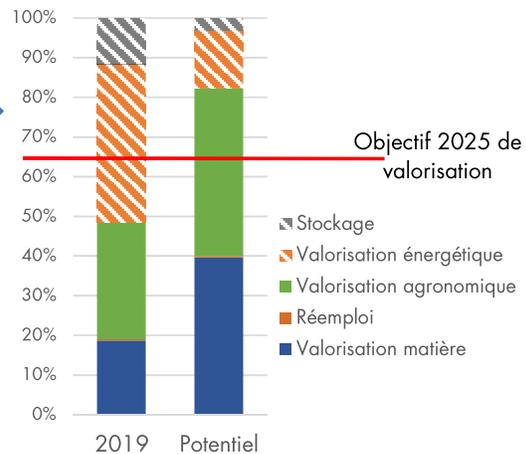
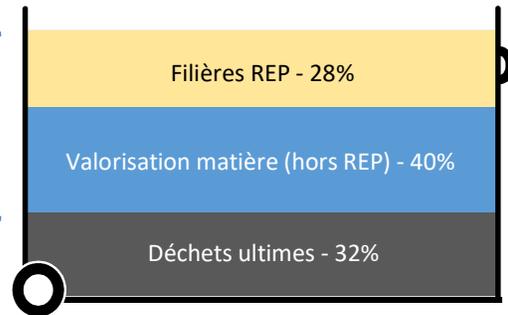
5 454 tonnes d'Omr
1 548 tonnes de tout-venant

Quelques pistes à explorer :

Le tri à la source des biodéchets, l'extension des consignes de tri, le développement de nouvelles filières REP, la mise en place d'une recyclerie / ressourcerie (réemploi des vieux objets, des matériaux du bâtiment), facturation des non-ménages (professionnels, administrations), la tarification incitative, le renforcement des politiques de prévention des déchets, les actions visant au changement de comportement...

Chiffres clés

78 % des OMr sont théoriquement évitables
68 % du tout-venant pourraient être détournés



Coûts observés en 2021

Stockage : 100 € HT/t + 30 de TGAP
Valorisation énergétique : 90 € HT/t + 8 de TGAP

Des coûts à éviter



En 2019, votre collectivité a majoritairement sollicité une filière de valorisation énergétique pour ses ordures ménagères résiduelles et une filière de stockage pour son tout-venant.

Sur la base des flux détournables et des coûts observés ces derniers mois, on estime que la dépense potentiellement évitable est de l'ordre de - 34 € TTC/hab./an.

L'Observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire de Normandie

UN OUTIL AU SERVICE DES COLLECTIVITES LOCALES

La mission prioritaire de l'Observatoire animé par Biomasse Normandie est de **mutualiser les connaissances sur les modes et coûts de gestion des déchets** pour permettre aux acteurs locaux d'optimiser les moyens mis en œuvre.

Ainsi, l'Observatoire est un **outil d'aide à la décision** fournissant des indicateurs de performances des opérations de collecte et de traitement des déchets.

Outil majeur de sources d'information et de suivi de documents de planification tel que le PRPGD, l'Observatoire des déchets est **au service des territoires**, permettant d'identifier les besoins et les opportunités afin d'orienter les stratégies de développement.

Dans ce cadre, **Biomasse Normandie reste à la disposition des collectivités locales** pour répondre à des questions techniques, économiques ou réglementaires, participer à des réunions d'informations, fournir des données à des collectivités réalisant des outils de planification ou encore mettre en relation les différents acteurs du déchet.

Des questions ? Besoin de précisions ?

Contactez les animateurs de l'Observatoire :



Alexandre FARCY

Responsable
de l'Observatoire

a.farcy@biomasse-normandie.org

02 31 34 17 60



Yves MARTI

Déchets ménagers
et assimilés

y.marti@biomasse-normandie.org

02 31 34 17 63



Florence BRUNET

Déchets dangereux

f.brune@biomasse-normandie.org

02 31 34 17 61



Yann PLARD

Déchets d'activité
économique

y.plard@biomasse-normandie.org

02 31 34 17 66

Document réalisé dans le cadre de l'Observatoire des déchets, de la ressource et de l'économie circulaire de Normandie

Soutenu par :



Animé par :

